

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC LE LUC LE CANNET, CAP7 1998 ROUTE NATIONALE 7 83340 LE CANNET DES MAURES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 500 €.

PASQUALINI MATTHIEU, représentant de la société 2GM S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe CENTRE COMMERCIAL LES LIEBAUDS ROUTE NATIONALE 7 83340 LE LUC, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
GOMES GREG	75	750 €
PASQUALINI MATTHIEU	75	750 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 29 août 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Cindy Moretti
Chargée d'affaires des professionnels

JST14

CIC Lyonnaise de Banque
LE LUC LE CANNET
CAP 7
1998 Route Nationale 7
83340 LE CANNET DES MAURES